Anne SAOUTER
Les discriminations persistantes dans le sport

« L'histoire de la féminisation du sport a montré la difficulté de l'institution sportive à intégrer les femmes en son sein, tant au niveau de la pratique que des instances dirigeantes. Nombre d'ouvrages, de récits autobiographiques ont raconté le parcours de ces femmes, qui ont voulu tout simplement bouger, vivre une passion, voire monter sur un podium, et qui ont dû franchir plusieurs obstacles pour y arriver, ou qui, découragées, ont fini par abandonner.

Bien sûr, beaucoup d'évolutions ont changé la donne.

Aujourd'hui, les femmes sont présentes dans presque toutes les disciplines sportives. Certaines ont suffisamment marqué de leur nom les mémoires pour figurer dans les livres d'histoire, d'autres ont accédé au statut de président de club, d'entraîneur, d'arbitre, voire même de ministre des sports.

Malgré tout, on ne peut ignorer des discriminations persistantes. Des inégalités en termes de revenus, de médiatisation, d'accès aux équipements sportifs, de participation à des compétitions, de présence dans les instances de décision, mais aussi, tout simplement, d'incitation à la pratique dès le plus jeune âge, tout cela contribue à faire du sport une pratique prioritairement masculine.

Il est aujourd'hui le seul espace social à exiger une stricte séparation des sexes, en dehors de quelques disciplines mixtes. Tant et si bien qu'on pourrait se persuader que le sport est par essence masculin, et que le sport des femmes est une pratique à part. Le sport de l'autre, comme l'énonçait avec ironie la chercheuse canadienne Nancy Théberge. On retrouve cette distinction jusque dans la pratique elle-même. Taille du terrain, circonférence du ballon, nombre de sets gagnants, poids ou placement des ustensiles, intensité du contact physique. C'est flagrant, l'entreprise de catégorisation recourt à tous les biais possibles pour assurer la séparation des sexes.

Ne nous étonnons pas alors si les petites filles, puis les jeunes filles et les femmes, n'ont pas les mêmes dispositions de corps et d'esprit que leur homologue masculin. La majorité d'entre elles, en effet, ne bénéficient pas du même parcours, du même vécu. Elles ne font pas l'objet des mêmes attentes, des mêmes soutiens et encouragements.

Des travaux comme ceux de la neuro-biologiste Catherine Vidal ou de Cécile Vigneron, docteure en sciences de l'éducation, attestent que le sexe serait un facteur de peu d'importance dans la prédiction ou la limitation des performances physiques. Ce seraient davantage les compétences acquises, l'entraînement, la motivation, la maîtrise technique efficace, qui distinguerait entre les individus.

Les performances exceptionnelles d'alpinistes, de marathoniennes, de nageuses, de skieuses ou de surfeuses, comme on l'a vu récemment, indiquent l'ampleur des possibilités physiologiques des femmes convaincues et entraînées.

La modicité des écarts entre les actuels records masculins et féminins contraste avec le fossé qui sépare hommes et femmes ordinaires.

Si au lieu de penser la spécificité du corps des femmes comme une entrave à la performance, on l'avait intégré pour au contraire en développer ses capacités, on constaterait obligatoirement aujourd'hui une distribution du capital corporel et sportif moins genrée.

Rappelons juste que l'institution sportive, mais aussi médicale et médiatique, n'ont eu de cesse tout au long de l'histoire, jusqu'à aujourd'hui, de s'inquiéter d'une prétendue atteinte à la féminité et à la capacité procréatrice pour les femmes s'adonnant à trop d'activités physiques. On devrait alors s'étonner que l'INSEP n'ait que très tardivement intégré dans ses équipes de professionnels des gynécologues. Cet oubli du corps des femmes avec ses menstruations et potentielles maternités rejoint toutes ces tentatives d'invisibiliser les sportives ou de les maintenir à la marge d'un modèle où le masculin reste la référence ultime.

Cette obsession de catégorisation, de différenciation dans le sport préserve ce que l'anthropologue Françoise Héritier qualifiait de « valence différentielle des sexes », en rappelant que de tout temps et en tout lieu, le masculin est considéré comme supérieur au féminin. »

Référence Nancy Théberge (01 :28) *: article « Sport, caractère physique et différenciation sexuelle », Sociologie et sociétés, 1995, vol.27, n°1,pp. 105-116.*

Photo de Catherine Vidal *: Vidal C. et Benoit-Browaeys, D. (2005). Cerveau, sexe et pouvoir. Paris, ed. Belin, cliquez sur le lien « **Agora des savoirs : Catherine Vidal-Le cerveau a-t-il un sexe ?** » pour visionner la vidéo.*